



**Decolonization:
Awakening of the Renaissance**
February 24, 2024
Istanbul

“

“We should be with the countries fighting against neo-colonialism. We are showing and will continue to show support in the fight for the complete eradication of neo-colonialism and the remnants of that ugly history from the face of the Earth.”

”

*H.E. Mr. Ilham Aliyev,
The President of the Republic of Azerbaijan*

DECOLONIZATION: AWAKENING OF THE RENAISSANCE

Istanbul, Türkiye

February 24, 2024

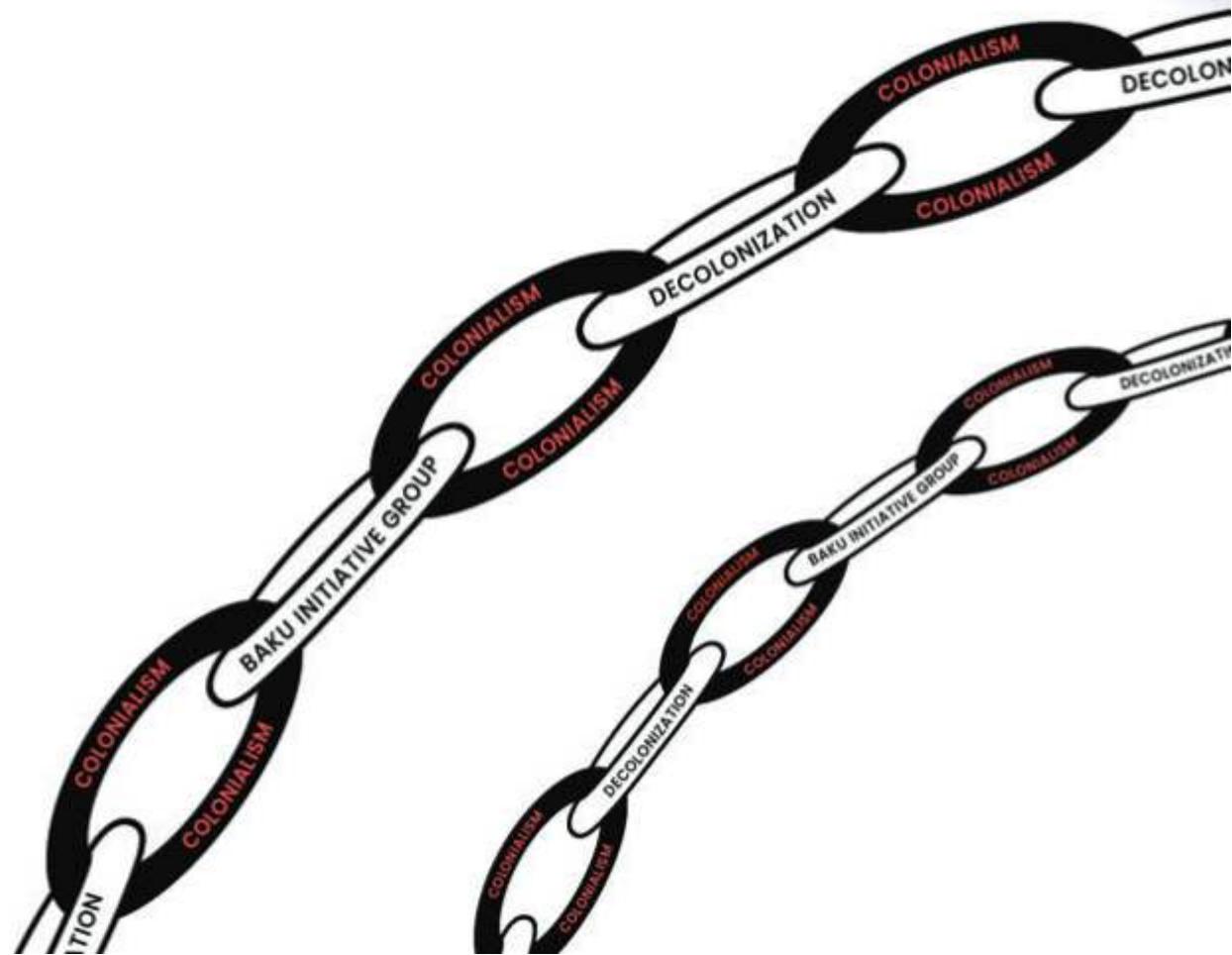
 [Bakulinitiativegroup](#)

 [bakuinitiativegroup](#)

 [bakuinitiative](#)

 [baku initiative group](#)

 [bakuinitiative.com](#)



General overview

The Baku Initiative Group organized an international conference "Decolonization: Awakening of the Renaissance" in Istanbul, Türkiye, on February 24, 2024.

2 days conference in Istanbul convened a total of 50 representatives from 13 countries and 4 international organizations, the vast majority of which represent the overseas territories that are still under French colonial rule such as Kanaky (New Caledonia), Maohi Nui (French Polynesia), French Guiana, Martinique, Guadeloupe, Wallis and Futuna, Corsica, as well as the Union of Comoros (France still occupies the island of Mayotte, which is a territory of the Union of the Comoros).

The international conference was a landmark beginning to reshape historical narratives, usher in a new era in international relations, and ignite change by addressing the effects of French colonial policy. Moreover, this event played a significant role in discussing the consequences of French "Orientalism" colonial and neo-colonialist policy and the steps aimed at them. The conference consistently focused on amplifying the voices of people in countries affected by colonialism and neocolonialism to the global community.



Panel sessions

On February 24, 2024, there were two panel sessions, that featured discussions on various themes. The panels helped to get insights into diverse aspects of the issues and were a great way to gain awareness of the importance of decolonization.

The first-panel discussion themed "Impacts of Colonization on National Identity" covered a range of subjects, including ethnic and cultural discrimination, political instability, repression, political history, social and economic challenges, persecution of independent media, security concerns, and the consequences for immigration, emigration, and expatriates.

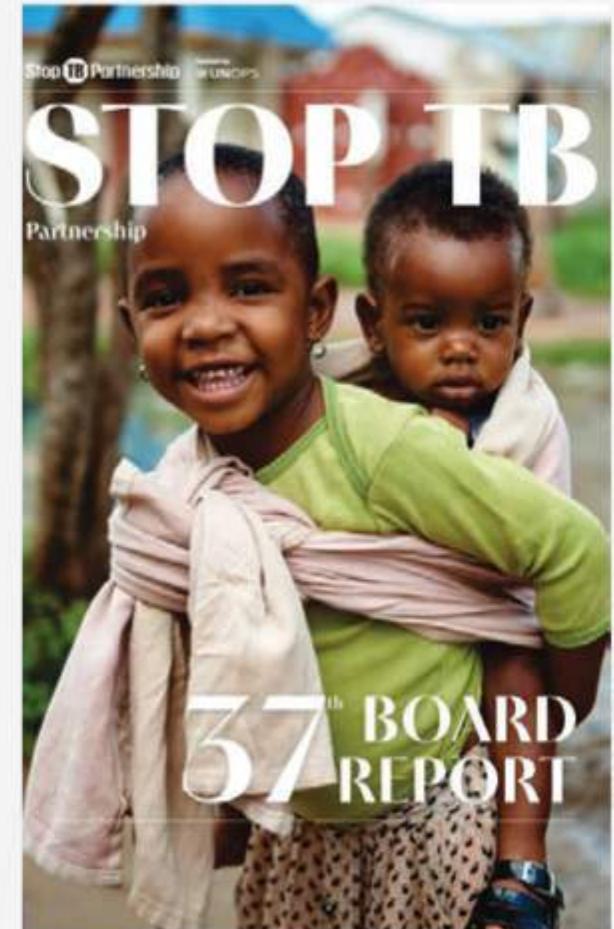


The second-panel session explored the topic of the "Artificial legal barriers created by the French government during the decolonization of renaissance". Topics included border issues, security and defense, national resource ownership, international recognition, citizenship concerns, legislation, and economic reforms.

Presentation by STOP TB Partnership hosted by UNOPS

The event continued with the presentation that shared information and ideas with an audience in a visually and professionally engaging manner. The participation of the STOP TB Partnership hosted by UNOPS contributed to the event with its useful ideas and support.

The representative of the STOP TB Partnership shed light on infectious diseases, solving medical problems and deficiencies in the countries of people suffering from colonization, still living in dire poverty with dysfunctional healthcare systems and extremely limited access.



An open letter to French President Emmanuel Macron

As an outcome document of the conference, the participants addressed an open letter to French President Emmanuel Macron.

Referring to the resolutions of the UN General Assembly on decolonization, the letter underlined that despite the adoption of those documents more than 60 years ago, the peoples living in Corsica, Melanesia, Polynesia, the Caribbean, and the Antilles still suffer from French colonialism and neocolonialism.

The letter highlighted various crimes committed by France on those islands, as well as the occupation of these lands by the French state, the deliberate creation of obstacles to the development of the local economy, the poisoning of the local population with pesticides, and the population's suffering from its consequences, the forced emigration of people, the illegal resettlement of these areas which is still ongoing, the colonial judicial systems, as well as other facts.



The participants demanded that Emmanuel Macron stop the illegal actions of the French government, stressing the importance of sending the UNESCO mission to those regions to prepare a report on the state of cultural and religious heritage in these areas. Participants of the conference also called to send the OSCE mission to the colonial countries to study the state of the environment, economy, human rights, and the rights of the indigenous population.

Petitions

Additionally, it was declared that 2 online petitions have been launched to return over 100,000 material and cultural values stolen from past and present colonies and transported by the French government to mainland France.



CIVIL SOCIETY DEMANDS FRANCE RESTITUTE AFRICAN CULTURAL PROPERTIES

General Assembly meeting

The second session of the General Assembly took place in İstanbul on February 25, 2024. Appropriately, the General Assembly's meeting dealt with the problems raised by delegates and established the related Committees.

The General Assembly endorsed the establishment of two committees - The Political Issues Committee and The Awareness and Research Committee.

The Political Issues Committee conducts extensive and comprehensive cooperation between the leaders and members of social movements and political parties. It aims to establish ties on political issues with broader societal groups.

The Awareness and Research Committee is included to gear academic research endeavors toward achieving sustainable development and raising awareness of issues in the community.



Conclusion

"Decolonization: The Awakening of the Renaissance" is already the 7th international conference organized by the Baku Initiative Group. These conferences are strong clarifying power in terms of informing the international community on the violation of fundamental rights in colonies.



The Baku Initiative Group always expresses its solidarity with the people living under the colonial and neocolonial rule and declares that it will always support their struggle for freedom and independence.



Samantha CYRIAQUE

Vice-President of the Territorial Assembly, member of the political bureau



French Guiana

Monsieur le Directeur exécutif du Groupe d'Initiative de Bakou (GIB)

Monsieur le représentant du gouvernement de Turquie,

Mesdames messieurs invités à la conférence,

Camarades des pays encore sous tutelle française,

Je suis Samantha Cyriaque, 8ème VP de l'Assemblée Territoriale de Guyane, membre du Bureau politique du Mouvement de (MDES).

J'interviens sur le Thème des Impacts négatifs de la colonisation qui entravent le développement de l'identité nationale des colonies notamment françaises

En premier lieu, je prends le cas des populations autochtones de Guyane.

Celles-ci ont été largement marginalisées et opprimées par le système colonial français. Longtemps considérées comme des sujets et non comme des citoyens, leur identité culturelle a été niée et a conduit à une perte de leur tradition et à une falsification de leur histoire.

A ce jour, la France refuse de ratifier la convention 169 de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) sur les droits des peuples autochtones, concernant notamment la protection de leur mode de vie traditionnels, leur culture et leur rapport à l'environnement.

Nous exigeons que la France ratifie cette convention. 22 Etats ont l'ont déjà fait dont 15 en Amérique du Sud et Centrale. Nous rejetons les arguments portés par le gouvernement français pour justifier son refus de signer la convention 169. Le principe d'indivisibilité de la République et de l'unicité du peuple français est révélateur de la doctrine coloniale, assimilationniste, qui ignore l'existence des peuples colonisés, méprise leur identité nationale sous couvert de nationalité française imposée et maintenue par la colonisation.

Prenons l'exemple des "homes amérindiens", qui en réalité sont des pensionnats gérés par l'église catholique (entre 1935 et 2023), mis en place pour "éduquer" les peuples autochtones. Il s'agit en fait d'un système d'assimilation et d'aliénation forcé qui avait pour but de tenter d'effacer l'identité indigène des premiers peuples d'Amazonie.

Ma propre grand-mère a grandi au sein du home de la ville de Mana. Elle a été séparée de sa famille, arrachée à sa culture, à ses racines, à son histoire, à son identité, pour être obligée de s'approprier celles du colon.

Elle avait interdiction d'utiliser sa langue maternelle et devait se conformer à l'éducation religieuse imposée par les missionnaires chrétiens.

Cette période a brisé des familles, et déstabilisé plusieurs générations. En 2023, le dernier homme amérindien, sur la commune de Saint-Georges de l'Oyapock, a enfin fermé ses portes.

Cela fait partie de l'histoire de notre territoire, et les traumatismes sont encore perceptibles.

Le député Jean-Victor CASTOR, membre du MDES, s'est engagé en faveur des droits des peuples amérindiens en Guyane. Il a plaidé pour une meilleure reconnaissance de leurs droits territoriaux, pour la protection de leurs terres, et de leur culture, il a également demandé des mesures concrètes pour améliorer les conditions de vies des communautés autochtones, notamment en matière d'accès à l'éducation, à la santé et à l'emploi.

Nous continuerons de nous battre pour défendre les intérêts des communautés amérindiennes et pour faire entendre leur voix au sein des instances politiques et institutionnelles.

Penchons-nous maintenant sur le cas des médias en situation coloniale.

Ceux-ci jouent un rôle important dans la propagation et la perpétuation des stéréotypes et des préjugés liés à la colonisation, ce qui a un impact négatif sur le développement de l'identité nationale d'un pays colonisé comme l'est la Guyane.

En effet, les médias sont utilisés par les colonisateurs pour promouvoir une vision déformée et dévalorisante des peuples colonisés. Ils les présentent comme inférieurs, sauvages ou dépendants. On les montre dénudés, affamés, alcoolisés. Et les acquis de leur civilisation sont dénigrés par exemple la construction traditionnelle des habitations, à mains nues, la fabrication des aliments de base à partir du manioc, la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis, etc.

Ces représentations négatives contribuent à l'assimilation et à l'intériorisation de stéréotypes dévalorisants par les populations colonisées, ce qui influence leur perception d'elles-mêmes et de leur propre culture.

De plus, les médias ont également été utilisés pour diffuser une vision glorifiée et justifiante de la colonisation, occultant les aspects les plus sombres de cette période, comme la dépendance économique, la violence physique et psychologique, la violation des droits de l'homme.

Cette narration unilatérale et biaisée entrave la reconnaissance et la prise de conscience des populations de leur Identité Nationale et de la culture des pays colonisés.

Les militants utilisent les médias, officiels et aussi tous les autres réseaux, pour diffuser des informations et analyses sur la perception de soi, l'histoire, la valorisation de la culture etc. Ainsi, les médias, peuvent jouer un rôle déterminant dans la prise de

conscience de l'identité nationale d'un pays colonisé et dans sa consolidation quand les peuples s'organisent pour retrouver leur liberté volée.

Il est donc essentiel de promouvoir une représentation plus juste, équilibrée et inclusive des peuples colonisés dans les médias afin de favoriser une meilleure compréhension et l'affirmation de notre identité nationale.

Je termine en renouvelant nos remerciements au G. I.B et à la République d'Azerbaïdjan dont le soutien nous permet de nous exprimer plus largement au niveau international.



Guadeloupe

L'agriculture ainsi que la maîtrise de la production agricole ont toujours été et continuent à être des questions éminemment politiques. Le développement des sociétés humaines et les formes commerciales des échanges qui l'ont accompagné ont rapidement transformé le but premier de satisfaire les besoins alimentaires de la population en une véritable économie. L'agriculture est aujourd'hui au cœur des échanges commerciaux au sien de l'organisation mondiale du commerce (OMC) et de la politique agricole commune de l'Union Européenne (UE).

Mon propos sur portera sur le modèle agricole des « quatre vieilles », constituées de la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion. C'est un modèle singulier dont la permanence doit être recherchée dans leurs anciens statuts de colonies et que seule la persistance du modèle économique agro-exportateur explique aujourd'hui la continuité.

Après un rappel historique pour traiter du contexte, j'examinerai les limites et les conséquences de ce modèle pour ensuite évoquer les modalités pour en sortir.

Un héritage du pacte colonial

Les conditions du pacte colonial, - appelé aussi exclusif colonial - ont été défini par Colbert par le règlement du 16 juin 1670. Il prévoyait que la colonie, territoire dépendant devait vendre la totalité de sa production brute à sa métropole sans transformation préalable en produits manufacturés et acheter exclusivement lesdits produits à ladite métropole. Les quatre vieilles approvisionnaient la métropole en produit "exotiques" : indigo, coton, tabac, plantes à parfum, vanille, café, cacao, puis sucre de canne et banane.

De ce modèle agro-exportateur ne subsistent de façon significative que deux productions emblématiques : la filière canne – sucre – rhum et la banane, qui doivent désormais à ronder, sur les marchés mondiaux, la concurrence de producteurs bénéficiant de coûts de production en particulier salariale plus faibles, et non soumis aux mêmes exigences de production notamment phytosanitaires. A ces productions s'ajoutent aujourd'hui les productions fruitières, horticoles, et de plantes à parfum, aromatiques et médicinales.



Jean-Jacob BICEP

*General Secretary of the
People's Union for the
Liberation of Guadeloupe*

Cette situation a perduré jusqu'en 1946, date à laquelle le Parlement français a voté la loi dite de départementalisation.

Cette organisation économique de type oligarchique se perpétue de nos jours en raison de la complicité active et/ou passive de l'État et des élus locaux pris au piège du clientélisme politique. Par mimétisme ou opportunisme, il n'est plus question de résister. Pratiquement tous les secteurs de l'économie se sont alignés sur leurs prix.

1. Conséquences du modèle agro exportateur : Une trop forte dépendance en termes d'aides publiques

En 1946, au moment de la départementalisation, la structure de l'économie des quatre colonies est donc dominée par l'agriculture d'exportation, si bien qu'en Guadeloupe par exemple le taux de couverture de la balance commerciale était de 120%. La chute du prix du sucre entrainera la crise de l'industrie sucrière et les unités industrielles vont fermer leurs portes les unes après les autres. Aujourd'hui, ne subsistent par exemple que deux usines en Guadeloupe et une en Martinique.

Pour parer au choc économique, deux mesures ont été prises par l'État colonial français :

- La première, un encadrement du prix de la tonne de canne par l'État avec l'introduction du paiement aux planteurs à la richesse saccharine, mesure qui favorisait les usiniers et pénalisaient les paysans.
- La seconde, la mise en place de l'exportation systématique vers la métropole de la main d'œuvre sans travail dans le domaine de l'agriculture par le bureau de migration des départements d'Outre-mer. (Bumidom)

A partir de 1959 avec la construction des institutions européennes, les colonies départementalisées françaises deviendront des régions ultrapériphériques européennes. Loin de remettre en cause le système, toute une série de décisions viendront conforter le modèle hérité de Colbert.

C'est le cas des aides qui sont octroyées dans le cadre de l'Union européenne au titre des Régions Ultra Périphériques (RUP). Ils bénéficient aussi du POSEI (Programme d'Options Spécifiques à l'Éloignement et à l'Insularité) au titre du 1er pilier de la PAC (Politique Agricole Commune) et du RDR (Règlement Développement Rural) au titre du 2nd pilier, ainsi que d'une fiscalité spéciale (droit de mer sur les produits importés). S'y ajoutent des mesures nationales spécifiques pour l'ensemble des colonies départementalisées (Contrats de Projets État-Régions en particulier) dont une partie concerne l'agriculture. L'Office de Développement de l'Économie Agricole d'Outre-Mer (ODEADOM) qui gère l'essentiel des dépenses publiques pour l'agriculture d'Outre-mer participe elle aussi le maintien de cette économie de plantation.

Le résultat est qu'aujourd'hui la majorité des aides agricoles est accaparée par les grandes cultures d'exportations pérennisant de fait ce modèle qui sans les aides européennes auraient fait faillite. Rapidement les planteurs de bananes vont constituer un lobby ayant des ramifications jusqu'au cœur de l'État français pour défendre leurs intérêts économiques. Le système est maintenu sous perfusion,

sans qu'aucune réflexion sur sa pertinence ait été engagée par les pouvoirs publics.

En effet, les cultures d'exportations absorbent les deux tiers de l'aide cumulée de l'UE et de l'État.

Comment expliquer que 80% des besoins alimentaires soient importés, alors même que ces territoires sont situés en zone tropicale humide. La problématique du chômage des ouvriers agricoles et des jeunes pourrait trouver un début de solution dans la création d'unités de transformation agro-alimentaires. L'ouverture de nouveaux horizons à l'agriculture de ces territoires permettrait de rompre ainsi avec un modèle créé pour maintenir ces territoires et leurs peuples dans la dépendance économique et sous la tutelle de la métropole.

1. Une sortie nécessaire du modèle agro-exportateur pour s'acheminer vers la souveraineté alimentaire

En opposition à ce « modèle du planteur » qui s'apparente ici au modèle agro-exportateur, il existe un autre, le « modèle du paysan » qui se veut quant à lui plus intégrateur et dont la colonne vertébrale est la notion de souveraineté alimentaire.

La souveraineté alimentaire englobe le droit d'une population, d'un pays à définir sa politique agricole et alimentaire. C'est la priorité donnée à la production agricole locale pour nourrir la population, l'accès des paysans et des sans-terres, à la terre, à l'eau, aux semences et au crédit.

- C'est possible à condition que les États ou les Unions aient le droit de taxer les importations à trop bas prix.
- C'est possible, s'ils s'engagent pour une production paysanne durable.
- C'est possible, s'ils maîtrisent la production sur le marché intérieur évitant ainsi des excédents structurels.

En Guadeloupe, en 2009 après la mobilisation du mouvement lyannaj kont Pwofitasyon (LKP), des propositions ont été esquissées par les professionnels de l'agriculture afin d'apporter des éléments de réponse sur la manière de sortir du modèle agro-exportateur. Les recommandations se lisent comme suit :

- La mise en place d'une politique publique en faveur de la souveraineté qui passerait par un certain nombre de mesures.
- Abandon de l'approche filière et recherche de revenu global de l'exploitation Les systèmes de production favorisent l'autonomie des exploitations et permettent de développer des pratiques moins consommatrices d'intrants chimiques, donc plus respectueuses de l'environnement et de la santé, tant des agriculteurs que des consommateurs.
- Mettre en place des systèmes de production propres aux différentes régions.



- Recréer le lien social entre les agriculteurs et la société.

D'autres pistes ont aussi été avancées :

- Actionner la structure recherche-formation-développement pour l'élaboration de référentiels technico-économiques correspondant à des systèmes de production pour chaque région.

- Mettre en place des exploitations transmissibles au regard du niveau d'investissement, qui doit être accessible à un repreneur, du mode de production (pratiques agricoles) et de la viabilisation de l'exploitation en tant que lieu de vie.

- Se doter d'une structure de développement et d'organisations économiques (production, commercialisation) répondant aux besoins des paysans (créés et dirigés par eux).

- Avoir une politique de protection des terres et des sols en lien avec le projet de développement agricole.

- Avoir une politique de formation mettant en avant l'approche systémique.

- Développer une politique financière privilégiant cette approche.

Conclusion

Le modèle agro-expotateur qui gangrène l'économie des colonies départementalisées françaises est de toute évidence un frein au développement économique de ces territoires.

Son maintien permet de garder ces territoires sous perfusion financière de l'État colonial français à travers les fonds européens et cela au mépris de la santé des peuples concernés.

En e`et ce système de monoculture est à l'origine de l'empoisonnement de 95 % des populations de Martinique et de Guadeloupe par le chlordécone, un pesticide, utilisé dans la culture de la Banane. Cette production largement subventionnée par les fonds européens a produit une catastrophe sanitaire et écologique.

La seule solution pour les peuples de ces territoires passe par la souveraineté politique donc l'émancipation de la tutelle politique française car le maintien de ce système où 80 % de ce qui est consommé est importé met en insécurité alimentaire les peuples de ces colonies départementalisées, empêche tout développement économique endogène et hypothèque la création d'États indépendants libérés du joug colonial français.



Corsica

Nous nous proposons pour notre part d'évoquer plus particulièrement un sujet qui connaît en Corse une nouvelle actualité : la répression exercée sur les militants politiques.

Cette répression a frappé les nationaux corses dès les débuts de l'annexion de notre pays par la France en 1768.

Après la bataille de Pontenovu qui vit en mai 1769 les petites milices corses vaincues par la puissante armée du roi de France, la résistance se poursuivit et elle fut réprimée de façon extrêmement brutale: incendies, destruction de biens, tortures, exécutions... Telles furent les conditions de la conquête française de la Corse.

Avec la renaissance de la lutte de libération nationale au cours des années 1970, la répression fut immédiatement réactivée par Paris. D'abord au moyen d'une juridiction d'exception, la Cour de sûreté de l'Etat.

Créée en 1963 par le Général de Gaulle pour juger les membres de l'OAS, partisans de l'Algérie française et ennemis des indépendantistes du FLN algérien, elle fut paradoxalement utilisée pour réprimer les militants du... FLN Corse!

En 1981, la gauche française arrivée au pouvoir avec François Mitterrand supprimait la Cour de sûreté de l'Etat. Le rétablissement de la justice d'exception était aussitôt réclamé par la droite et l'extrême droite. Progressivement, au cours des années 1980, l'exception allait à nouveau s'imposer, les dirigeants français renouant avec leurs vieux démons (nous citerons simplement dans ce registre les « Sections spéciales » du gouvernement de Vichy qui renièrent les traditions juridiques les plus établies comme le principe de non-rétroactivité des lois pénales).

Ainsi, dès le milieu des années 1980, des législations antiterroristes instaurèrent un système d'incrimination dérogatoire, les délits étant considérés comme terroristes dès qu'on les présentait comme étant « en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur ». Les conséquences de l'institution de ce dispositif furent considérables : garde à vue de quatre jours avec intervention de l'avocat différée jusqu'à la 72e heure ; perquisitions et saisies sans l'accord des personnes concernées, peines singulièrement plus lourdes... En outre, les magistrats d'exception étaient d retour (création de la 14e section du parquet de Paris et de juges d'instruction dits « anti-terroristes »). En décembre 1986 naissait la e



Jean-Guy TALAMONI

*President of the
Corsican Assembly*

«Cour d'assises spécialement composée », véritable juridiction d'exception ayant peu à envier à la défunte Cour de sûreté de l'Etat, mais que l'hypocrisie parisienne désigne par le délicat euphémisme de juridiction « spécialisée ». On peut même dire que la situation des militants corses s'est aggravée par rapport à celle qui était la leur du temps de la Cour de sûreté de l'Etat car à l'époque le statut de prisonnier politique existait, avec des conditions de détentions plus favorables que celles des « droits communs ». Aujourd'hui, ce statut est refusé au motif qu'il n'y aurait « plus de prisonniers politiques en France », stupéfiant mensonge d'Etat, alors que les procédures dérogatoires et les peines prononcées ne sont pas moins sévères que dans les années 1970.

Voilà pour l'aspect strictement légal de la répression exercée contre les militants corses. Il convient d'ajouter à cela les actions criminelles de certains policiers et hauts fonctionnaires français : le monde entier a entendu parler du commando de gendarmes qui, sous les ordres du préfet de Corse, Bernard Bonnet, mettait le feu à des établissements touristiques, cette équipe projetant également de mitrailler les domiciles de responsables nationalistes corses. En cela, le préfet n'avait pas réellement fait preuve d'originalité : dans un ouvrage ayant eu un certain écho (L'indic et le Commissaire, éditions Plon, 2006), l'ancien commissaire de police Lucien Aimé-Blanc reconnaissait que plusieurs années auparavant, l'assassinat de responsables nationalistes corses avait été programmé... En ce qui concerne les assassinats réellement commis, nous ne pouvons pas ne pas citer ceux de Ghjuvan Battista Acquaviva en 1987 et, plus récemment, d'Yvan Colonna. De cette froide exécution, l'Etat français a à tout le moins créé les conditions, s'il ne l'a pas directement commandité.

Bien sûr, les Corses ne sont pas les seuls à subir ce genre d'actes indignes, de la part d'un pays qui prétend donner au reste du monde des leçons de droits de l'Homme : nous ne citerons ici à titre d'exemple que l'assassinat du chef kanak Eloi Machoro ou la collaboration avérée de la police française avec les tueurs du GAL qui persécutaient les militants basques (voir à cet égard le journal Le Monde du 21 septembre 1995).

Mais, pour en revenir à la Corse, ces pratiques de barbouzerie et de police politique ne sont pas de l'histoire ancienne. En 2014, le FLNC avait pris une décision de portée historique en décidant sa sortie de la clandestinité. L'année suivante, les nationalistes unis remportaient les élections de l'Assemblée de Corse. Au lieu de saisir cette occasion pour établir dans l'île une paix digne et durable, Paris a, comme à son habitude, entrepris de susciter des trahisons dans les rangs nationalistes, vieille tactique coloniale largement éprouvée, puis de s'en prendre violemment à ceux qui n'entendaient pas se soumettre.

Il y a seulement quelques jours, au lendemain du succès de notre nouveau mouvement, Nazione, deux de nos militants ont été arrêtés dans des conditions manifestement destinées à provoquer la terreur : portes de maisons inutilement détruites à l'explosif, pères de familles jetés à terre devant leurs enfants en bas âge... L'un des deux, Antò Simoni, a été incarcéré et le second, Niculaiu Pinzuti, assigné à résidence loin de sa famille et de ses activités professionnelles.

La solidarité qui s'est immédiatement et spontanément développée a démontré, si cela était nécessaire, que les Corses ne céderont pas devant l'indignité de ces agissements.

Je vous remercie.



Senegal

Good morning, Ladies and Gentlemen,

First of all, I would like to thank Azerbaijan, this beautiful country with remarkable people, for organizing this conference.

I would like also to express my gratitude to the Baku Initiative Group for allowing representatives of nations across the world to meet, appreciate each other, and develop feelings of inclusion in this series of conferences that highlight the importance of colonialism, neocolonialism, and decolonization on today life for the overwhelming citizens of earth.

I am joining my voice to applaud my colleagues for their contributions in reminding that the norm is not about "dividing to rule", "states have no friends only interests", "A man is a wolf to another man", as the aggressively minded elite of the west has been trying to persuade nations under its domination but instead humankind history is filled with the cultural approach of active cooperation mutual acceptance.

In Senegal we say "A human being is the cure for another Human being", "There is no argument just miscommunication" and "Only in Peace everything is possible"

Beyond our cultural and geographical differences, we are all children of this earth and the blood that flows in our veins is of the same color - Red.

We are learning to understand that there are only two categories, those who oppress and those who are oppressed.

The essential question is knowing how to resist oppression while remaining just. It is said that those who forget history are doomed to repeat the same mistakes.

From antiquity to the present day the human race has fought nature against others, its own, dominating one day, dominating the other day; often collaborating with those who differ.

Thus, were born civilizations in Africa Asia in the Americas (Egypt, China, Persian, Ottoman, Aztec, Mali, Arab, Roman, Greek) to name just a few.



Ibrahima DIAGNE

Head of YDNA VITA LTD

This world was multipolar, with people pledging allegiances according to their interests and the existing balance of power. However, around 500 years ago, a technological innovation invented by China but applied to the army allowed the West to impose its military supremacy and hence its cultural and economic domination on the world. A senseless bulimia based on an approach of excessive mercantilization, an absolute predation on human and environmental resources.

With the advent of the Soviet Union, Western supremacy was challenged. During this period of bipolarity, concessions were made to their people and other nations to neutralize the influence of the communist alternative.

However, following the collapse of the Eastern Bloc, Western supremacy quickly withdrew the advantages granted to its middle class and concessions to other nations to impose an aggressive unipolar world.

Over the last two years, this unipolarity has been strongly challenged by the appearance of a resilient alternative economic model and military power.

With the appearance of BRICS, economic and military power such as China, Russia, Brazil, and Turkey, regions such as Africa can finally be expected to decolonize entirely and be able to collaborate fully with countries like Azerbaijan for the benefit of their people.

We collectively need to recognize the responsibilities and the merits of the cultures and people of our planet; to free ourselves from neo-colonization so collectively we can commit to positive changes.

True security and long-lasting peace cannot be achieved by one group at the expense of the others. Let's relearn to know ourselves again, let's learn to exchange directly, strengthen the diversity of our socio-cultural models, and develop our respective economies.

Let us decolonize our minds to embrace freedom!!

"It is in your hands, to make a better world for all who live in it"

Nelson Mandela



Martinique

Depuis le 17ème siècle, la France a décidé que la Martinique devenait sa propriété et qu'elle pourrait l'exploiter comme bon lui semble. Après avoir génocidé ses premiers habitants, elle s'adonne à les remplacer par des Africains déportés mis en esclavage pour servir les intérêts des commerçants autres flibustiers européens. C'est le début de la colonisation de la Martinique par la France.

En tant que métropole, la France va programmer des textes rassemblés dans un recueil nommé le «code noir». Ces derniers régissent les rapports entre esclavagisés noirs et maîtres blancs et stipulent que la colonie Martinique est créée par la métropole et doit fonctionner par elle et pour elle.

En 2024, soit quatre siècles plus tard, l'on constate que la société martiniquaise est non seulement impactée par ce rapport colonie/métropole mais que la France traite la Martinique selon les mêmes schémas coloniaux où les blancs et les descendants d'esclavagistes (les békés) bénéficient de nombreux privilèges.

En effet, toutes les administrations de gouvernance sont blanches (justice, santé, éducation, sécurité, défense, gendarmerie) et reçoivent des directives du gouverneur préfet représentant direct de la métropole en Martinique.

En guise de synthèse de cette introduction, on peut dire que la Martinique est un comptoir colonial de la France dans les Amériques avec une économie de rente centrée sur les services et une production agricole qui repose majoritairement sur la banane d'exportation et le rhum de marque AOC (Appellation d'Origine Contrôlée). Comme du temps de l'esclavage, l'ensemble de l'économie se trouve entre les mains des békés qui fonctionnent en couple avec l'état français.

En terme d'adaptation du système colonial en rapport aux évolutions planétaires, l'état français va produire régulièrement des lois, des textes, des décrets enrobés de modernisation. Tout ceci pour renforcer le pouvoir béké qui s'étend depuis plus d'un demi-siècle jusqu'à l'import-export et le tourisme. Parallèlement, l'implantation de nouveaux colons européens s'organise de manière perfide. Cette stratégie néo coloniale est si pernicieuse qu'elle exclut de plus en plus les martiniquais de leur pays.

Aujourd'hui, l'administration de la mer est organisée pour que les martiniquais soient inexistantes au profit des européens. Dans les banques, les mécanismes mis en jeu pour emprunter privilégient les européens aux martiniquais, tant pour l'acquisition de terrains ou de



Garcin MALSA

President of the Movement of Environmentalists and Democrats for an Independent Martinique

logements que pour la création d'entreprises. Dans ces conditions, de nombreux martiniquais notamment jeunes se découragent et se jettent dans la délinquance ou d'autres formes de violences. D'autres encore migrent à l'étranger sans espoir de retour. D'autres résistent aux injustices en manifestant leur colère et leur soif de justice en développant des formes ostensibles de dénonciations de l'état colonial et de certains élus politiques. A titre d'exemples, on peut citer :

- Les boycotts des centres commerciaux qui sont symboles de consumérisme outrancier et parfois réceptacles de produits alimentaires avariés ou contaminés,
- Les déboulonnages des statues symboles du colonialisme et faisant l'apologie de l'esclavage et de crimes contre l'Humanité,
- Rébellion collective contre l'obligation vaccinale pendant la pandémie covid 19 ; ce qui a permis de promouvoir notre médecine ancestrale préventive et curative à partir notamment de nos écosystèmes,
- Manifestation de soutien aux familles spoliées de leur terre au profit d'étrangers avec la complicité des hommes et des femmes de « lois »,

Parallèlement à ces résistances visibles sur le terrain, de nombreux martiniquaises et martiniquais mènent la résistance en s'organisant individuellement ou collectivement dans la production et la distribution de substances consommables. Ils se structurent de plus en plus en circuits courts pour mieux répondre à la demande des martiniquais et aux exigences écologiques.

Politiquement, les mouvements citoyens et les organisations politiques réfléchissent de plus en plus sur la souveraineté alimentaire et l'importance de la maîtrise du foncier par les martiniquais.

A titre de réponse de la montée en puissance de la conscience martiniquaise, l'état français notamment depuis 2022 va décider de se réorganiser militairement pour mieux occuper le pays et stratégiquement en mettant en place des programmes de coopération avec des pays de la Caraïbe et de l'Amérique du sud. Ce programme de coopération est copieusement mis en place sur la base d'un plan défense/ climat. La loi immigration fait partie de ce plan pour nous empêcher d'avoir des relations fraternelles avec les pays de la Caraïbe alors que les européens pourront s'installer aisément et bénéficier comme nous l'avons déjà signalé de multiples privilèges.

Les attaques contre le mouvement panafricaniste ne sont pas étrangères à cette stratégie française en Martinique. La venue du président Talon, à l'invitation du béké Bernard Hayot, qui a soulevé des polémiques, est un édifiant témoignage.

Il se trouve qu'aujourd'hui que les martiniquais et martiniquaises sont de plus en plus attachés à la défense de leur pays et déterminés à manifester leur identité face au monde.

A partir d'exemples dans la Caraïbe autrefois rejetés, les martiniquais comprennent mieux que la force et la richesse d'un pays est la capacité de son peuple à être en synergie avec les éléments primordiaux que sont la terre, la mer, le soleil, l'eau, pour mieux les

valoriser.

La Barbade est un exemple puisque cette île, deux fois plus petite que la Martinique, agit en toute souveraineté en faisant du commerce librement avec la Chine, l'Angleterre, Cuba etc...

Sainte Lucie et la Dominique peuvent agir librement.

Il s'agit aujourd'hui de sortir de la colonisation française pour accéder à notre entière souveraineté c'est-à-dire cette capacité à maîtriser nous-mêmes les interdépendances qui nous sont nécessaires.

Cette souveraineté pour nous colonisés ne sera optimale que si nous exigeons de la France de réparer tous les dégâts et les crimes commis depuis 4 siècles sur nos écosystèmes, sur notre peuple et sur l'ensemble de la Martinique.

Je vous renvoie à mes écrits et notamment à mon premier ouvrage la « Mutation Martinique » édité en août 1991.



Francois BENEDETTI

*Mayor of Lugo-di-Nazza
in Corsica*



Corsica

Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs,

Après notre déclaration commune de Genève, nous sommes ravis de retrouver, ici, les représentants des territoires colonisés par la France et ceux des Nations victimes de la néocolonisation pour continuer nos combats qui, nous l'espérons tous, se traduiront par la reconnaissance de nos droits en tant que peuples autochtones et nous ouvriront les portes de l'indépendance.

Clin d'œil de l'Histoire, le thème de notre conférence aujourd'hui : "Décolonisation-Réveil de la renaissance" est un rappel historique de la lutte que la Corse mène pour le retour de sa souveraineté.

En 1914, dans l'éphémère revue "A Cispria", deux instituteurs et poètes démontraient la volonté d'émancipation des Corses en déclarant : "La Corse n'est pas un département français mais une Nation vaincue qui va renaître."

Cette phrase devenue mythique sera régulièrement prononcée par tous les combattants et artisans de la liberté..

A travers la résistance que nous menons, nous voulons tous ranimer cette Nation.

Pourtant nombreuses sont les embûches que les forces coloniales dressent sur notre chemin.

Après la conquête militaire injuste et brutale que nous avons déjà relatée au sein du Groupe d'initiatives, la volonté d'annexion totale et la disparition programmée de notre peuple s'est traduite par diverses lois iniques et autres dispositifs juridiques.

- L'asphyxie de l'économie fut provoquée par les lois douanières de 1818; en détaxant les produits à l'importation et en taxant lourdement les produits à l'exportation, la France empêcha tout développement économique et industriel en réduisant quasiment à néant les échanges commerciaux.

- La première guerre mondiale de 1914-1918 fut également l'occasion pour l'Etat français de démontrer sa volonté de réduire encore plus la Corse et les Corses.

"Les Corses viennent au front par bateaux entiers mais quelques barques seulement suffisent pour les ramener dans leur île." Cette déclaration cynique du Maréchal Joffre fut prononcée lorsqu'il constata l'hécatombe provoquée par la mobilisation spécifique imposée à la Corse : indépendamment des règles générales, des pères de famille de plus de six enfants furent mobilisés portant le

nombre total de Corses envoyés au front à 50 000; de loin le plus important pourcentage au prorata de la population du territoire français de l'époque, tout comme le nombre de morts (autour de 12 000 selon les versions).

La France n'étant pas à une contradiction près, la Corse fut traitée comme toutes les colonies et ils servirent tous de chair à canon, le 173ème R.I. uniquement composé de Corses resta quatre ans sur le front.

Voilà de quelle abjection la France fut capable.

- Pour la période contemporaine, soucieuse de ne pas ternir son image de pays autoproclamé des droits de l'homme, l'Etat français n'allait plus proclamer de lois distinctes et inégalitaires; son action devient plus insidieuse pour juguler l'émancipation du peuple corse.

Tout en reconnaissant les spécificités insulaires, elle s'emploie dans les faits à nous maintenir dans le droit commun.

Les différents statuts particuliers devaient offrir nombre d'outils pour adapter les lois. L'assemblée de Corse allaient à plusieurs reprises s'en saisir et notamment en votant des motions comme "la Reconnaissance du peuple Corse" jugée bien sûr ... anticonstitutionnelle !

Et tant d'autres qui finirent dans les corbeilles de Matignon ou Bauveau.

Il en est de même dans le projet actuel d'autonomie.

- Mais les exemples les plus frappants de la duplicité de l'état colonisateur restent le statut particulier de ses forces de répression et sa justice politique.

Par exemple, la Gendarmerie nationale bénéficie sur le territoire corse d'avantages iniques, chaque année de présence sur l'île apporte une demi-annuité à chaque gendarme, considéré donc comme militaire sur un théâtre d'opérations. Logé gratuitement, il peut donc tout à loisir participer à la colonisation de peuplement en construisant sa future résidence.

Concernant la justice, l'injustice devrais-je dire, les dragonnades de la Sous-direction anti-terroriste, dont vous avez pu récemment constater le zèle, démontrent la fourberie de l'état.

En 1981, le gouvernement socialiste supprime la Cour de sûreté de l'Etat. Cette suppression est largement approuvée; pourtant elle est rapidement remplacée par la Cour d'Assises spéciale composée de magistrats professionnels, la Direction Nationale Anti-terroriste devenant son bras armé, la SDAT étant son dernier avatar.

C'est par cette juridiction d'exception que les résistants corses sont jugés et condamnés bien souvent sur la base de dossiers vides. Et bien sûr déportés sur le sol français.

Voilà donc une police politique au service d'une justice politique.

Alors oui, il est temps de nous réveiller tous ensemble et participer à la Renaissance de nos Nations!

À Corsica ún hè micca ún dipartimentu francese

Ghjè una Nazione vinta ch'ha da rinasce !



Ella TOKORAGI

*Deputy of the Secretary
General of the Tavini Party*



Maohi Nui (French Polynesia)

Monsieur le President, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les ambassadeurs, Mesdames et Messieurs les Représentants du Mouvement des Non Alignés, Mesdames et Messieurs les membres du Groupement D'initiative de Bakou, Chers amis de Pays occupés, Votre Excellence, BONJOUR,
Permettez-moi de vous remercier Monsieur le President, au nom de mes collègues qui m'accompagnent, de l'opportunité que vous nous donnez de débattre et d'échanger sur des sujets aussi importants que le thème que nous évoquons aujourd'hui.

Nous remercions très chaleureusement le Gouvernement, son Président ainsi que le peuple de Turquie pour l'accueil que vous nous réservez dans votre si beau Pays.

Je suis Ella TOKORAGI, SGa du Tavini Huiraatira en charge de la jeunesse et des Relations internationales. Membre exécutive du Groupement d'Initiative de Bakou..

Dans le concert des nations, notre Pays polynésien que j'appelle Maohi Nui est encore dénommé à mauvais escient "Polynésie Française".

Il n'est pas reconnu comme une Nation. Cet objectif essentiel n'a même jamais été abordé.

En simplifiant mon propos, j'affirme que la reconnaissance de mon pays polynésien en tant que "Nation" serait la première vraie levée de barrière à une sortie de la colonisation.

La levée de cette barrière peut et doit être accompagnée officiellement et sincèrement par l'Etat français.

Nous restons lucides et dans une première étape, nous demandons l'appui de cette conférence internationale pour que Maohi Nui soit reconnu officiellement comme une Nation dans le concert des Nations.

Inscrits de 1946 à 1947 sur la liste des territoires non autonomes grâce à la Charte des Nations Unies... puis sans motif et de manière sournoise désinscrits de cette même liste par la Puissance administrante.

Il a fallu se battre pour pouvoir reinscrire Maohi Nui et faire reconnaître que notre Pays est toujours sous la tutelle coloniale française.

Le 17 mai 2013, grâce à l'action opiniâtre du Tavini Huiraatira et de son leader charismatique M. Oscar TEMARU, être de nouveau inscrit sur la liste des pays non-autonomes a été une véritable victoire pour ceux et celles qui se battent pour la reconnaissance du peuple maohi, le début de la décolonisation, l'espoir de voir démarrer enfin le processus d'émancipation de notre pays.

Cependant, à l'aube de la 11^{ème} année de notre réinscription, ce processus n'a toujours pas démarré, car la Puissance Administrante refuse de reconnaître notre statut de territoire non-autonome.

Contraindre "l'Etat tutélaire" à démarrer les négociations pour sortir de notre état de colonie est aujourd'hui notre combat, j'en suis ici une porte parole de cette lutte".

Nous sommes, vous l'avez compris à un tournant de notre Histoire!

En effet, après notre victoire aux élections législatives en 2022, mon Parti, le Tavini Huiraatira a d'abord obtenu les 3 sièges de député à l'Assemblée Nationale de la République Française, puis poursuit sa quête pour transformer l'essai aux élections territoriales en 2023 par une nouvelle Victoire.

C'est ainsi que Le visage de notre Assemblée à Tahiti a changé.

Nous obtenons la majorité absolue des sièges, 38 élus indépendantistes sur 57, et, notre Assemblée sous tutelle de l'Etat Français, donne le ton de l'élan d'émancipation de nos concitoyens.

Le nouveau gouvernement issu de cette majorité, fait d'Hommes et de Femmes de cœur et de conviction prêt(es) à relever les défis d'une indépendance d'une terre qui se prépare à retrouver son identité et à bâtir sur du roc, un avenir harmonieux et prospère pour nos enfants et nos futures générations. Une belle victoire, une volonté de renouveau politique et de changement de système. Une Renaissance dans un pays occupé.

Le temps est désormais venu de tourner la page de 40 années de "Pseudo-autonomie" qui, aujourd'hui plus qu'hier, nous prive de notre qualité de Peuple pour nous réduire à une simple "population" sans

Nation, soumise aux décisions exclusives de l'Etat français, favorisant la division et la corruption, une économie de comptoir sous perfusion, il génère les inégalités sociales criantes et il est le premier responsable des dépenses de santé aussi démesurées que inefficaces.

Il nous faut amorcer un virage vers une économie plus endogène résolument écologique et solidaire, puis poser les fondements d'une société reformée économiquement, qui nous ressemble et nous rassemble, enracinée dans notre terre et dans notre culture, et ouverte sur le Pacifique et le monde, avec une citoyenneté reconnue et une nationalité spécifique, la NATIONALITÉ MAOHĪ.

Pour cela je vous demande d'écouter ma demande et d'appuyer ma revendication pour que mon Pays fasse l'objet d'une reconnaissance officielle de Nation dans les instances internationales.

Je vous remercie.



Claudette DUHAMEL

Vice-President of the Movement of Environmentalists and Democrats for an Independent Martinique



Martinique

LEGISLATION ET INSTITUTIONS

Ce sujet nous amène à analyser le cœur même du système colonial français.

La colonisation définie généralement comme l'occupation d'un territoire, sa domination politique et son exploitation économique par un autre Etat a revêtu différentes formes au fil des siècles selon l'Etat colonisateur.

L'utilisation de la force a abouti souvent à l'extermination pure et simple des peuples colonisés comme cela a été le cas en Amérique du Nord, en Australie et en Nouvelle Zélande et leur remplacement par le peuple du colonisateur et en l'occurrence les européens.

Le système colonial français a d'abord utilisé la force brute avant d'avoir recours progressivement.

Le système colonial français a d'abord utilisé la force brute avant d'avoir recours progressivement à la créolisation du dominé en l'obligeant à adopter ses goûts et habitudes et donc son mode de pensée raciste, démarche qui aboutit à l'acceptation du colonisé de sa condition d'être inférieur.

1) Modes de domination du colonisateur français : l'extermination et la légalisation de la servitude

Quand ils ont décidé d'occuper le territoire de la Martinique et d'en faire une colonie. L'état français qui entendait soumettre le peuple autochtone de le réduire en esclavage s'est heurté à une opposition farouche de ce peuple. Pour s'emparer de tout le territoire il a pris la décision d'exterminer purement et simplement le peuple appelée qui y vivait. C'est ainsi aux termes de plusieurs batailles l'armée française parvint à quasiment génocider ce peuple.

S'agissant des africains déportés et réduit en esclavage pour mettre en valeur la colonie, la France après avoir fait usage de la force et de la torture pour les dominer, décida d'avoir recours à la loi pour légaliser son système de domination sans partage sur le territoire colonisé.

C'est ainsi qu'en 1685 apparut dans la législation française un monstre juridique, inconnu de bien des pays européens qui se prétendent civilisés : le code noir édicté par un Ministre français, Colbert.

Cette législation particulière est une véritable codification de la servitude. Elle institue plusieurs catégories de dominés, l'esclave, le meuble, l'affranchi.

Dans ce système l'esclave se définit par sa couleur de peau. On est esclave parce que noir.

Cet esclave noir n'est pas un être humain c'est un chose, et plus précisément un meuble. En effet, le code noir le déclare, en son article 44 meuble et donc transmissible, cessible et exploitable à l'infini.

II) l'assimilation juridique nouvelle arme de domination

L'abolition de l'esclavage ne devait pas permettre au peuple dominé qui constituait la majorité de la population martiniquaise d'accéder à l'une des libertés fondamentales qui s'applique à toutes les sociétés humaines, celle de légiférer et de s'instituer.

En effet, qu'est ce qui caractérise une société humaine sinon sa propension à créer du droit pour se réguler régler les relations entre les êtres humains qui la compose et ainsi créer des institutions.

Dans sa constitution le législateur français prévoit des adaptations pour tenir compte des caractéristiques des territoires mais ces adaptations sont très encadrées et ne doivent pas concerner des questions essentielles et fondamentale pour toute société à savoir : l'Etat des personnes, la monnaie, les droits civiques la nationalité etc...

Dénués de pouvoir législatif, nous ne sommes que des applicateurs du droit français Nous ne pouvons prendre aucun texte pour régler selon nos propres cultures les besoins de notre société.

Nous constatons ainsi qu'à ce jour c'est le statut d'affranchi du code noir qui nous est appliqué

Cette privation du droit de légiférer est donc un déni d'humanité qui entend nous priver de notre droit à l'existence de notre société et de notre droit à avoir une Histoire. La seule histoire qui nous est imposé est celle du colon qui nous assigne un rôle infra humain d'objet faisant partie du patrimoine de la France

Cependant, ce système de déni d'humanité de notre peuple n'a pu empêcher l'édification d'une société martiniquaise qui bien qu'occultée, existe et exige

Dans un livre intitulé « ADIEU LE CODE NOIR » Dominique Monotuka constate très justement que « l'activité consistant à créer du droit est une dimension consubstantielle aux êtres humains vivant ensemble dont aucune autorité temporelle ne saurait les en défaire.

III sortir de cette assimilation juridique pour décoloniser la Martinique

Mettre un terme au principe mortifère et attentatoires aux droits des martiniquais qu'est l'assimilation juridique revient pour la



France à reconnaître que les martiniquais sont des personnes juridiques humaines qui forme une société et qui ont droit comme toutes les autres sociétés de légiférer et de se donner des institutions

Notre société en créant sa propre législation et ses institutions se libérerait de l'emprise du système juridique français.

La bataille contre l'assimilation juridique, prolongement du statut d'affranchi du code noir, est assurément une bataille que nous menons au titre de la réparation car nous avons des instruments juridiques pour le faire.

En effet le principe d'assimilation est un principe suis générés d'un Etat colonisateur qui tient, par le biais d'un déni d'humanité criminel, à maintenir sa domination, ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs de recourir à la violence contre ceux qui contestent cet ordre colonial.

Ce principe d'assimilation ne figure nulle part dans la constitution de la France qui sait bien qu'il est contraire à deux autres principes constitutionnels d'égalité et d'identité qui eux auraient dû l'amener à reconnaître notre droit de personne juridique humaine et partant de notre droit de nous instituer et de légiférer.

Le principe d'égalité veut nous ayons droit, comme tout peuple le fait, de créer notre propre législation et de nous instituer selon les us et coutumes résultant de notre société martiniquaise.

Ce crime qui nous empêche de manifester notre société condamne notre peuple à vivre dans la peur l'ignorance et souvent l'incompréhension des règles de droit créés par le colon, est particulièrement lourd de conséquences néfastes pour notre peuple soumis tour à tour à la torture du fouet puis des textes.

En effet, le système français a fait de nous des êtres déboussolés en état de sidération permanente, avec des comportements schizo-phréniques en raison d'une législation et d'institutions dans lesquelles nous ne reconnaissons pas et qui souvent ne sont pas en adéquation avec ce que nous vivons en tant que membres d'une société martiniquaise non encore instituée mais bien réelle.

Il est donc fondamental que nous soyons enfin réparées de ce crime majeur du colonialisme français.



Cindy Adela POLLUX

*Member of the Political Bureau
of the Movement of Social
Liberation and Decolonization
of French Guiana (MDES)*



French Guiana

La France est une puissance impérialiste qui use de différents et de fins stratagèmes en matière de colonialisme et de néocolonialisme.

Concernant notre Pays, la Guyane, la France a fait croire à l'ONU que sa colonie Guyane est devenue un Département français par une loi d'Assimilation en 1946. Ce faisant, elle la soustrait en 1947 de la liste de ses territoires non autonomes qu'elle avait déclarés à l'ONU en 1945.

Avec l'installation de la base spatiale dans les années 1965, la Guyane est devenue une base militaire de la France et par extension de l'OTAN en Amérique du Sud. L'embrigadement militaire y est intensifié en utilisant divers moyens de propagande comme la publicité télévisée ou encore l'affichage

de 4mx3m sur tout le territoire. L'engagement au RSMA est devenu la seule voie de réussite pour nos jeunes. L'armée envahit l'école qui était avant un sanctuaire, on y crée même des "classes défenses » au collège.

Une autre des nouvelles stratégies c'est la non-reconnaissance de nos peuples. La France bafoue les lois internationales sur le droits des peuples autochtones en ne ratifiant pas la convention 169 de l'organisation internationale du travail. En 2003, la France change sa constitution où la notion de

peuple des outre-mers est retirée sous prétexte que nous ne formons qu'un seul peuple avec le peuple français. C'est un processus qui tente de renier notre existence. Cela accentue l'aliénation culturelle que la France utilise depuis des années à travers l'école.

En effet, nous ne connaissons pas notre propre histoire mais celle de la France. L'école coloniale a même essayé de nous faire croire que nos ancêtres étaient des Gaulois. Imaginez les séquelles psychologiques que cela peut laisser.

Après la domination psychologique vient la domination économique. L'économie guyanaise est sous contrôle. Nous ne pouvons pas exploiter nos ressources car il y a toute une série de lois qui l'interdisent. Prenons pour exemple l'exploitation du pétrole qui est interdite à cause de la loi Hulot qui empêche la Guyane d'en exploiter. Alors que la France fait des demandes d'exploitation pétrolière

chez nos voisins. Belle illustration de l'hypocrisie française.

Par manque de moyens propres, la Guyane manque d'infrastructure. Le territoire est enclavé avec 500 km de route pour un territoire de 90000 km². Des familles aux périls de leurs vies circulent en pirogue sur des fleuves officiellement non navigables.

Malheureusement fin décembre une maman a perdu 5 de ses 6 enfants lors d'un naufrage faute de route pour passer les fêtes en famille.

C'est pour toutes ces raisons que nous demandons la réinscription de notre pays, la Guyane, sur la liste des pays non-autonomes de l'ONU, afin d'obliger la France à respecter notre droit à l'autodétermination jusqu'à la constitution d'un état indépendant. De façon à exister enfin en tant que peuple souverain sur ses terres héritées du crime contre l'humanité qu'est la colonisation.

Je tiens à remercier le GIB qui nous permet d'avoir cette tribune et de l'appuis dans cette lutte que nos camarades des autres colonies françaises et nous menons.

Merci de votre écoute. i



Carlyle CORBIN

*International Advisor
on Governance*



USA

Excellencies, Ladies and Gentlemen,

At the outset, I wish to thank the Baku Initiative Group for the kind invitation to participate in these important discussions on “Decolonization – The Awakening of the Renaissance” as we convene in this historic city of Istanbul.

Decolonization, indeed, clearly requires just such an awakening since it has been in a state of dormancy for some time. I refer to the three stages of decolonization:

- The first Stage of Decolonization began immediately following the signing of the United Nations Charter in 1945 and the formation of the List of Non-Self-Governing Territories one year later in 1946

This first list included colonies administered by the United Kingdom, the Netherlands, Belgium, Denmark, Germany, Australia, New Zealand, the United States, France, and others.

- In fact, France had then – as it does today - a proliferation of dependences in various regions of the world, including my own Caribbean, in the Pacific, and in the Indian Ocean in African Africa. Representatives of a number of those remaining French territories are seated here today and their insights should enlighten us on current developments and strategies in their respective political spaces.

- This Initial Stage of Decolonization lasted until 1960 when the landmark Decolonization Declaration was adopted by the UN General Assembly that called for the immediate transfer of powers to the people of the territories. The Decolonization Declaration provided the momentum for the Second Stage of Decolonization – the Decolonization Acceleration Period. This lasted for a 30 year period through 1990 when most of the colonies achieved a full measure of self-government pursuant to the UN Charter.

- Two developments at the beginning of the 1990s, however, caused a deceleration of the decolonization process. The first development was the thawing of the Cold War, and the second event was the independence of

Namibia. The larger powers had always seen decolonization through the lenses of the Cold War – so since the Cold War had thawed, decolonization was no longer necessary – at least as far as the big powers were concerned. The other factor was that the remaining

territories were mostly islands, seen as too small to govern themselves. This, of course, ignored the fact of highly successful island nations that were once colonies.

- The year 1990 began what is referred to as the Decolonization Stagnation Period. Since 1990 until today, only one territory has been decolonized— Timor Leste in 2002. In the Caribbean, the last country to gain its independence was the island nation of Saint Kitts and Nevis in 1983 – over 40 years ago. Clearly, decolonization has stagnated.
- After the independence of Namibia in 1990 there were 17 remaining colonies formally listed by the UN. The independence of Timor Leste resulted in 16 territories before the re-inscription of Ma'ohi Nui in 2013 with the list returning to 17 territories. This is where it remains today. This does not even include the large number of peripheral dependency territories that had been historically removed from the UN list prematurely – they are not fully self-governing but they remain outside of UN jurisdiction. A proper Self-Governance Assessment process, as was done for Ma'ohi Nui in 2013 and others could facilitate their re-inscription on the UN list. So, this is the state-of-play in 2024. There is no doubt that there is a clear need for an Awakening of the Renaissance of decolonization. We are aware of the challenges faced by the UN Decolonization Committee in carrying out its mandate. But the implementation of these actions leaves much to be desired. There is a clear need for the UN itself to recognize that it, too, has international legal obligations to advance the decolonization process.

But there is an encouraging side. There are significant signs that the focus of international attention on decolonization is re-emerging:

- Recently the Group of Friends in Defence of the Charter of the United Nations, meeting at the XIX Summit of Heads of State and Government of the Non-Aligned Movement (NAM) in Uganda, adopted a Political Declaration:

“To promote efforts within the framework of the United Nations to advance the cause of decolonization and to put an end to colonialism in all its forms and manifestations, including as part of our commitment to raise awareness of the impact of colonialism, the transatlantic slave trade, and its lasting consequences.”

The Group of Friends also endorsed the:

Special Declaration on “Decolonization and Modern Neocolonial Practices, adopted on 22 September 2023...(with) the potential presentation of a draft resolution of the (UN) General Assembly on “Combatting Neocolonialism and Contemporary Forms and Practices of the Colonial Era in International Relations”.

The NAM Heads of Government last January made reference in its Political Declaration by “reaffirming and underscoring the validity and relevancy of the Movement’s principled positions concerning the right to self-determination of peoples under foreign occupation and colonial or alien domination.” The NAM also included specific references in its 2024 outcome document to its expressed support for



Kanaky and Ma'ohi Nui as they seek a genuine process of self-determination leading to full decolonization

We are also seeing signs that the relevant human rights mechanisms are awakening to the organic link between decolonization and fundamental human rights – a consistent theme expressed every year by the UN General Assembly. Thus, human rights mechanisms such as the Expert Mechanism for the Rights of Indigenous Peoples (EMRIP) commissioned a study for its 2023 session in Geneva on the impact of militarization on the rights of Indigenous Peoples with specific reference to the right to self-determination of the non-self-governing territories including those waiting to be inscribed. In this connection, the EMRIP adopted the following recommendation under the Rights of Indigenous Peoples in the non-self-governing territories:

The Expert Mechanism welcomes the work of the Special Committee on the Situation with regard to the Implementation of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples, established in 1961 by the General Assembly, to review the list of Non-Self-Governing Territories.

With this in mind, the Expert Mechanism urges the Human Rights Council to call upon Member States to ensure that the rights of Indigenous Peoples within Non-Self-Governing territories or within those waiting to be inscribed on the list are fully recognized and respected, in particular in relation to the right to self-determination and self-government, as affirmed in the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

Further, a paper is being prepared for presentation to the Permanent Forum for Peoples of African Descent (PFPAD) which will convene in Geneva this Spring on

contemporary colonialism in the remaining territories in the Caribbean region including a number of French dependencies.

Perhaps the most sustained initiative in the promotion of global decolonization is the ongoing effort of the Baku Initiative Group. Their work is crucial to the sustainability of concentration on decolonization at the global level. This meeting here in Istanbul is but the most recent manifestation of the commitment of the BIG to this just cause.

With those few remarks, I look forward to the productive dialogue which we will have at this session.

Thank You.



**Kanaky
(New Caledonia)**

Monsieur Directeur Général du groupe Groupe Initiative Baku, Madame et Monsieur les représentantes des pays et territoires invités Madame et Monsieur les chefs de délégation,

En premier lieu, permettez moi, encore Monsieur le Directeur Général pour l'organisation de cette 6ème rencontre du Groupe Initiative Baku, de saluer la représentation nationale de votre Pays, ainsi que le mouvement des pays non alignés, présidé actuellement par l'Ouganda. Enfin, nous saluons notre pays d'hôte, la Turquie, et son peuple, pour l'accueil de nos délégations et des travaux que nous allons menés, l'Expression du soutien de la lutte de nos peuples colonisés pour leur à l'autodétermination.

Aujourd'hui la Kanaky est à la croisée des chemins, nous sommes à la fin du processus mise en place par l'Accord de Matignon signé en 1998 entre l'Etat, les non indépendantistes et la mouvance indépendantistes, Accord dite de décolonisation.

Dans sa mise en œuvre, tout est sous contrôle de Paris.

L'Histoire a montré qu'à chaque révolte du peuple correspond un accord, qui aboutit à la recolonisation du Pays, et il faudra expliquer (Dixit Jean Marie Tjibaou).

A chaque audit commandé à l'Etat sur la situation du peuple kanak, du bilan de colonisation, ou bilan des accords, on affiche des points positifs ou à améliorer, mais le contexte colonial n'a pas varié..

Lors du dernier référendum, du 12 décembre 2021, censé clore l'Accord de Nouméa, la mouvance indépendantiste avait demandé le report pour cause de COVID, la campagne était nécessaire pour s'opposer au document de l'Etat à charge contre OUI à l'indépendance. Le résultat nous le connaissons (96,5% pour le NON, avec près de 57% d'abstention principalement de la mouvance indépendantiste).

Ainsi l'Etat, après validation des résultats, déroule le processus de recolonisation, d'intégration du Pays. Pour la mouvance indépendantiste, ceci est un déni du droit du peuple kanak, seul peuple colonisé du Pays.



Roch HAOCAS

*External affairs coordinator
of the Exploited and
Kanak Workers' Union*



Le processus de discussion se poursuit, soit avec l'Etat, soit avec nos indépendantistes locaux, mais les fondamentaux restent : l'Accord De Nouméa se poursuit, avec son corps électoral, la préservation du droit à l'autodétermination, dans le cadre de la charte des nations unis. La question de la décolonisation en kanaky, n'est plus le seul fait du peuple kanak, il s'agit de construire nouveau modèle de société, moderne, autour de ce peuple avec les communautés qui ont partagé son histoire avec lui (quid de Nainvilles les roches en

1983, quid des précédents accords en 1988, et 1998).

Le cheval de bataille de notre lutte, c'est le corps électoral.

Hors, l'Etat s'appuyant sur ses institutions, en France ou en Kanaky, passe en force sur le dégel du corps électoral local, le vote de la loi dans les assemblées française étant prévu dans les 3 ou 4 mois venant.

Aussi la dernière mission du ministre de l'intérieur Monsieur DAMARNIN, masquée d'un soutien financier à nos usines du nickel et aux différents contrats de développement, était en fait une mission de recolonisation à peine voilée.

"L'objectif du déplacement du ministre Darmanin est clairement une provocation ouverte au Peuple Kanak et à tous les citoyens de ce pays, épris de liberté, de justice sociale et de dignité nationaliste.

Depuis sa création, l'Union Syndicale des Travailleurs et Exploiter s'est toujours élevée contre les flux migratoires institués par le ministre Messmer en 1972, dans l'objectif de rendre le Peuple Kanak minoritaire dans son propre pays. Face à cette politique de l'Etat français, la violence des événements des années 80 fut la réponse cinglante du Peuple Kanak portée par le Front Libérale Nationale Kanak Socialiste, dont l'Union Syndicale des Travailleurs Kanak et Exploité était membre à part entière. Des accords politiques, notamment sur le gel du corps électoral, permirent à toute la société calédonienne, et notamment sa jeunesse, de bâtir sereinement son devenir dans la perspective de la pleine souveraineté de notre pays ! Or l'État prend ouvertement le risque de forcer le dégel du corps électoral local d'ici la fin de l'année malgré l'absence d'accord politique". Communiqué Union Syndicale des Travailleurs et Exploiter lors de la mobilisation du 21 fevr 2024

Je salue au passage les communiqués de soutien de l'ensemble du réseau du Groupe Initiative Baku.

L'histoire de la france Afrique a révélé que "La France n'a pas d'amis, elle n'a que des intérêts !" mais aussi que "la colonisation est un crime contre l'humanité"

« Si la démocratie se révèle être un obstacle à la décolonisation, laquelle de ces deux notions devient prioritaire ? Il n'y a pas de

réponse prédéfinie. La réponse, une fois de plus, devrait être donnée par l'histoire. » Louis-José Barbançon, un historien Calédonien.

Dans ce contexte nous conjugons cette histoire au présent.

Nous dénonçons ce passage en force de l'Etat, nous dénonçons le dégel du corps électoral local, nous dénonçons le résultat du référendum au plus instances des nations unis. Ainsi pour finir, nous souhaitons humblement solliciter votre soutien, d'abord du Groupe Initiative Baku, les pays non alignés, dans ce combat, et plus spécifiquement sur le travail du Front de Libération des Nationalistes Kanaks et Socialistes dans la perspective d'une saisine de la Cour Internationale de Justice contestant les résultats du dernier référendum.

Je vous remercie de votre attention et adresse notre sincère reconnaissance aux camarades qui nous ont permis cette tribune.

Oléti



Tunj DEMIRTASH

*Researcher at the Foundation
for Political, Economic
and Social Research (SETA)*



Türkiye

Since the harshest and oldest of colonial policies is French colonialism, we can be sure that France is a country that implements all elements of colonialism, establishes colonies all over the world, and is the leading country in colonialism.

France used violence as a method of persuasion in the countries it colonized. In addition, it implemented intimidation policies regarding possible situations of rebellion. It is stated that in the history of France's colonialism in Africa, the cruelty and massacre of the local people reached very advanced levels. In addition to gaining a vast colonial network in Africa by using pressure, brutality, and violence, France also expanded its colonial territory by implementing its activities with a specific plan and in a

disciplined manner. In this respect, France's colonial policy had a more centralized approach than the British.

Today, in France, the "Overseas Ministry" was named and operated as the "Ministry of Colonies" in the past. As a result of the institutional management of colonial activities through a centralized system, France was able to be effective in Africa. However, France's "success" in Africa was not possible only through an institutional structure. In addition, taking into account the findings of French travelers and explorers about the region and its people, determining policies according to the region, determining behaviors according to social characteristics, and using scientific methods played an essential role in effectively implementing French colonialism. Colonized societies have been neutralized by assimilating religion, language, and culture.

Adverse effects on identity development

Under French colonialism, the development of local identities in these geographies was negatively affected. Under the pressure of colonialists, local cultures were suppressed, and it was common for local languages and traditions to face extinction. This caused an identity crisis among societies and led to the struggle of local people to protect their own identities.

Ethnic and cultural differences (language, religion, geographical)

French colonialism also created severe problems in preserving ethnic and cultural differences. The cultural heritage and traditions of the local people came into conflict with French culture and values, resulting in social unrest and conflicts.

After identifying the two weak points of the targeted countries, namely religious issues and the need for protection against neighboring empires, France took advantage of this. It sent missionaries to spread Christianity and make protectorate agreements with local kings. In this context, after Cardinal Lavignerie was sent to Algeria in 1867, Christianization efforts and missionary activities in the French colonies proceeded in an orderly and planned format. The practices of French missionaries also had a severe impact on language and culture.

The forcible imposition of language and belief systems by colonial powers in Africa perpetuated a cycle of subjugation, evident in the slave-master dynamic, often facilitated through religion. This underscores the instrumental role of religion in colonization, as articulated by Jomo Kenyatta's poignant observation.

Corsica's struggle for identity and autonomy has persisted, marked by resistance against French governance, which historically exerted pressure on Corsican cultural preservation efforts.

Guadeloupe and Martinique, as French overseas departments, exhibit a diverse cultural landscape shaped by African slave descendants and immigrants from the Indian Ocean. However, social discrimination and economic disparities during the colonial era engendered tensions among indigenous and immigrant communities.

In New Caledonia, tensions between the indigenous Kanak people and European settlers were exacerbated by economic and political discrimination.

French colonial policies suppressed Kanak culture and languages, contributing to societal divisions and unrest.

Under French colonial rule, political instability was prevalent, fueled by the imposition of local governments and leaders by the French government, disrupting democratic processes and fostering social unrest.

Repression and arbitrary detentions were prevalent under French colonial rule, particularly notable in Corsica, where pro-independence activists faced frequent suppression. Similar oppression occurred in Guadeloupe, Martinique, and New Caledonia, where movements for autonomy or independence were met with violent repression and arbitrary detentions. Economic challenges emerged as a consequence of French colonialism, with exploitation of local resources disrupting local economies and limiting employment opportunities.

Corsica, known for its tourism and traditional sectors, faced economic stagnation under centralized French policies.

Guadeloupe and Martinique's agricultural sectors suffered due to central government policies, leading to decreased incomes and increased unemployment.



In New Caledonia, the nickel industry, pivotal to the economy, often neglected local interests, causing instability amid fluctuating global prices. The media played a role in perpetuating colonial agendas, disseminating propaganda while suppressing indigenous voices.

Colonial governments' oppressive tactics prompted migration waves, impacting social dynamics and demographics across regions.

Immigration and emigration dynamics varied across Corsica, Guadeloupe, Martinique, and New Caledonia. Corsica experienced both inbound migration, driven by tourism, and outbound migration due to economic constraints.

Guadeloupe and Martinique saw demographic shifts with influxes of Caribbean immigrants, contributing to cultural diversity and economic growth. New Caledonia attracted immigrants from Europe and Asia, primarily for employment in the nickel industry, bolstering the local economy.

Les participants ont adressé une lettre ouverte au président français Emmanuel Macron

Objet : Situation politique des territoires colonisés

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous envoyer cette lettre afin de vous faire part de notre profonde inquiétude sur la situation coloniale subie par les peuples polynésiens, corses, mélanésiens, caribéens et antillais.

En effet, après la signature de la Charte des Nations Unies (ONU) en 1945, les normes internationales d'autonomie gouvernementale ont commencé à évoluer grâce à l'examen par l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) des conditions requises pour une véritable autodétermination et la décolonisation qui en découle. Des résolutions pertinentes ont été adoptées par l'AGNU de 1946 à 1960, et un consensus mondial sur ces principes internationaux a commencé à émerger. Le processus s'est accéléré en 1960 avec l'adoption de la Déclaration historique sur la décolonisation (Résolution 1514) et de la résolution qui l'accompagne (Résolution 1541). Ces développements ont encouragé le mouvement vers l'indépendance des pays territoires colonisés.

64 ans après de la résolution historique susmentionnée les peuples polynésiens, corses, mélanésiens, caribéens et antillais subissent encore des nouvelles pratiques de colonialisme.

Créé en 2023 en tant qu'une organisation non gouvernementale de portée internationale le Groupe d'Initiative de Baku (GIB) a pour son objectif principal de soutenir la lutte contre le colonialisme et le néocolonialisme.

Lors des conférences internationales organisées par le GIB plusieurs informations de première main émanant des indépendantistes et nationalistes polynésiens, corses, mélanésiens, caribéens et antillais au sujet de situations discriminatoires dans les secteurs de l'emploi, de l'accès au logement, de l'exploitation des ressources naturelles ou encore par exemple de l'immigration massive organisée sous l'égide de votre gouvernement ont été constatées.

Ci-dessous nous vous présentons la liste non exhaustive des constats :

- La mise en œuvre dans les territoires concernés d'une stratégie délibérée de mal développement économique qui organise, au profit des monopoles français, l'extrême dépendance alimentaire des populations (plus de 80% des produits alimentaires en provenance de la France), la cherté de la vie, la paupérisation (en Guyane 50% de la population vit sous le seuil de pauvreté) et le chômage massif, entraînant ainsi toutes sortes de dérives (violences, trafics d'armes et de drogues) qui hypothèquent gravement le

futur de ces territoires;

- La non ratification de Convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux de 1989 (Guyane) ;
- L'institution de l'hégémonie de la culture française et d'une politique d'assimilation qui relèguent au second plan les langues locales, de plus en plus menacées, et imposent aux enfants locaux des programmes scolaires français qui ne correspondent ni à l'histoire de peuples autochtones, ni à leurs géographies, ni à leurs cultures, ni à leurs ambitions pour leur futur ;
- L'accaparement des terres (90% des terres guyanaises appartiennent à l'Etat français), la mainmise sur des millions de Km2 de Zones Économiques Exclusives (qui font de la France, avec 11 millions de Km2 de ZEE, la seconde puissance maritime mondiale), la colonisation de peuplement, laquelle, à travers les politiques de déportation de jeunes autochtones en France pendant des décennies, a largement contribué à une crise démographique sans précédent en Guadeloupe et en Martinique et le pillage des ressources naturelles;
- L'instauration d'une justice coloniale à deux vitesses qui criminalise toute résistance et protège les corrompus (emprisonnement de jeunes luttant contre l'empoisonnement au chlordécone et le vol des terres en Martinique et Guadeloupe, juridictions d'exception pour les Corses qui jugent les prisonniers politiques sans leur reconnaître ce statut et traitement inégalitaire de leurs conditions de détention) ;
- La politique de la chaise vide depuis la réinscription de Polynésie sur la liste des pays à décoloniser ;
- L'utilisation de territoires sans la moindre consultation de leurs peuples - comme bases géostratégiques militaires dans les préparatifs de guerre des grandes puissances occidentales, notamment dans la zone indopacifique (Polynésie, Nouvelle-Calédonie), mais aussi dans la zone Caraïbes-Amériques (Guyane, Martinique, Guadeloupe) et en Corse (base de Solenzara) ;
- Le non-respect au processus de décolonisation engagée par l'Accord de Nouméa et ainsi le déroulement d'un référendum illégal et le dégel du corps électoral.

CONSCIENTS DE NOS RESPONSABILITÉS devant l'histoire et devant nos peuples, les représentant.e.s des organisations des dernières colonies françaises polynésiens, corses, mélanésiens, caribéens et antillais et le Groupe d'Initiative de Bakou ont l'honneur de solliciter votre haute autorité afin de faire cesser tous types d'agissements de votre gouvernement contraires aux règles et pratiques internationales.

Nous soulignons la nécessité de créer et d'envoyer immédiatement un groupe international d'experts sous l'égide de l'UNESCO aux territoires concernés pour préparer un rapport informatif sur l'état du patrimoine culturel et religieux autochtone.

Nous appelons le Gouvernement français de solliciter auprès de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe l'envoi d'une mission spéciale afin d'étudier sur place la situation dans les domaines de l'environnement, de l'économie, des droits de l'homme et des droits des peuples autochtones.

Au moment où notre humanité est confrontée aux conséquences majeures du réchauffement climatique et à des menaces inédites qui engagent son futur, nous vous demandons solennellement de respecter les dispositions de la charte et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques des Nations Unies.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

PETITION

We, the undersigned civil society organizations appeal to French President Emmanuel Macron to keep his promise to restitute the African Artifacts to their country of origin.

In November 2017, Macron committed, in front of 800 students in the West African country of Burkina Faso to return works looted from Africa during the colonial period.

"African heritage must be exhibited in Africa," said Macron, adding: "I cannot accept that a large part of the cultural heritage of several African countries remains in France. Within five years, the conditions will be met for temporary or definitive restitution of African heritage in Africa," he pledged.

Seven years passed already.

It seems that the restitution process, which requires a legislative basis, remains very complex, so only a few workers have been returned to their African homes since then. Still, 90,000 objects belonging to Africa are held by French public museums.

Sub-Saharan Africa have reaffirmed their interest in repatriating portions of these collections several times. However, the "restitution requests" claimed by the objects"



**CIVIL SOCIETY DEMANDS FRANCE RESTITUTE
AFRICAN CULTURAL PROPERTIES**

legitimate owners in African countries have been denied.

Legal difficulties in France's national heritage prohibit the transfer of any property out of France's public domain, including the Sub-Saharan objects in its public museum collections, and French public museums' ability to transfer art objects out of their collections is strongly limited by national legislation.

Up to date, no profound attempt made to amend the existing law, as the French government does not show a willingness to repatriate the cultural property it looted, falsified, and made its ownership during its colonial period. But it is France's international duty to promote African culture as a human right.

Culture is a human right. When cultural heritage is at risk then everything is at risk. Heritage is one nation's existence – historical past, present, and future. Therefore, culture should not be a target of any crime. Systematically looting cultural treasures, France violated the UNESCO Convention on the Means of Prohibiting and Preventing the Illicit Import, Export, and Transfer of Ownership of Cultural Property.

Today, the United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organization (UNESCO) protects over 1,120 sites as World Heritage to ensure their protection and conservation by the international community.

Does the designation of UNESCO's "famous" label transform every assigned property into a universal entity, or do World Heritage Sites predominantly remain under the ownership of the communities where they are geographically situated? If universality implies concepts transcending borders, can it authentically encompass cultural heritage? Culture not only impacts individuals in diverse ways but also its significance fluctuates depending on the country, era, or social environment in which it is situated.

With these actions, France also violates the UNESCO's Convention for the Protection of the World Cultural and Natural Heritage.

A report prepared by Bénédicte Savoy and Senegalese economist Felwine Sarr on the Restitution of African Cultural Heritage describes the role that museums have played in thwarting the restitution of objects captured during colonization. The report was delivered to President Emmanuel Macron in late 2018 which states that 85% to 90% of Africa's heritage still lies outside the continent. The report recommended that African treasures taken without permission be returned to their countries of origin.

To date, no fewer than 90,000 objects belonging to Africa are still held by French public museums, according to a study by French daily Le Monde. Some facts are outlined below:

Fact 1. Bénédicte Savoy and Senegalese economist Felwine Sarr's report outlines "every piece from Senegal is in France".

Fact 2. Their official report states that most of the Africa collection in Paris' Quai Branly museum - approximately 46,000 pieces - was acquired with some degree of duress.

Fact 3. The Dapper Foundation in Paris, France owns the Bangwa Queen sculpture which belongs to Cameroon.

Fact 4. During the French colonization, the Kanak artistic heritage was considered non-existent or looted. Kanak heritage and historical pieces of Kanak sculpture should be returned permanently to its original territory. There is also an implicit claim for restitution of cultural heritage behind this program, but the novel twist of approaching the issue on a loan basis restricts formalizing restitution due to strict French repatriation law.

Fact 5. The African state with the highest number of art pieces in France is Chad, another former colony.

Fact 6. French colonialists looted books belonging to Tall El Hadj Omar Tall should be returned to Senegal.

Fact 7. The Djidji Ayokwe, an emblematic drum of a local tribe, has long been requested by Ivory Coast and is currently being restored before its return to the town of Abidjan.

Fact 8. The crown of Ranavalona III, the last queen of Madagascar, was returned to Antananarivo in November 2020, but without the law necessary to formalize its restitution and therefore without any official legal framework.

Fact 9. Mali, Chad, and Ethiopia are still trying to claim several thousand works which are mostly on display at the Quai Branly Museum in Paris.

Fact 10. Paris' Quai Branly Museum is naturally the most concerned, because of its 70,000 works on display, two-thirds were acquired between 1885 and 1960, and are therefore potentially part of a theft of heritage.

Seven years after his promise, Emmanuel Macron appears to be far from the goal he set for himself, namely, the return of African property to their continent of origin.

We call upon France to return the artifacts looted during its colonial era, amend its strict law that impedes restitution, and pay a bill as an illegitimate taker to the objects' legitimate owners, according to the requirements of international law.

#FrancelootedAfrica

#FrancereturnbackAfricantreasures

#FrancerestituteAfricanheritage

#UNESCO

#ICCROM

#ICOM

#ICOMOS

Sign the petition here:





Extracts from the individual interviews



"The Baku Initiative Group has successfully achieved its goal of enabling those impacted by colonialism to express their concerns through established platforms. Despite pressures from the French government, we remain committed to supporting the fair struggle of independence movements. The main goal of these events is to convey to the world community the voices of residents of regions affected by colonization. The Baku initiative group has achieved this, and people who suffered from colonial oppression convey their voices to the whole world through the created platforms. Now the world community is aware of what is happening in these regions, about the dire consequences of French colonial policy."

Abbas ABBASOV

Executive Director of the Baku Initiative Group



“There are still countries in the world that are subjected to these pressures. Although there have been movements towards the elimination of colonialism in some societies, these countries have remained far from freedom. Currently, there are 17 colonized islands around the world that are managed far from UN principles, and such events organized by Azerbaijan are very important for the people living there. The Baku Initiative Group is an important platform for conveying the voice of people from the regions that were victims of French colonial policy to the world.”

Carlyle CORBIN
International Advisor on Governance



“Our movement is fighting for the liberation of New Caledonia from French colonialism and the achievement of independence. Today is the first time I am participating in an event organized by the Baku Initiative Group. Therefore, I would like to express my gratitude to Azerbaijan and the Baku Initiative Group. Thanks to this group, New Caledonia was able to internationalize its problem in the Pacific region. I believe that the group's activities will be more successful from now on.”

Robert COURTOT

Member of FLNKS to the Northern Province



"My son faced terrorist treatment by the French authorities. The movement "Nazione" was recently formed in Corsica. Two days after its formation, my son, one of the activists of the movement, Anto Simoni, was very rudely arrested by the French police. He has two small children and the circumstance happened in front of the children's eyes. My son is an ordinary financier, an expert on financial matters and has a good reputation around him, especially among the youth. My son is also highly respected within the movement. That is why he has been treated with a kind of terrorist attitude by the French authorities.

The French police blew open the door of my son's house. However, he did not object to opening the door himself. After that, the police officers who put my son on the ground handcuffed him and put a gun to his head, and all this happened in front of the eyes of my five-year-old grandson. In response to the child's attempt to free his father, the child was thrown aside and all his toys were broken. My son was immediately taken to Paris because of the possible protests in Corsica. It is true that there were some protests. About three weeks after the incident. My son has been released from custody. However, he has been banned from returning to Corsica to his family. Logically, it is not difficult to understand that a person who has been released from prison has not been charged and that he has been treated like this for no reason. Yes, maybe millions of people in the world have faced such events, but in France, which declares itself to be a country of human rights, this kind of attitude is simply a terrible event."

Alain Antoine SIMONI
Journalist



"One of the most important reasons for this meeting to be held in Türkiye is that it is one of the rare countries that does not have colonial baggage, both in the past and today, Türkiye is a country that stands against colonialism and its new forms. France carried out the harshest and most ruthless colonial activities. Türkiye's and Azerbaijan's African policies also show that activities can be operated in the region with consent, like in a "win-win situation".

Tunj DEMIRTASH

Researcher at the Foundation for Political



"The unipolar world order established in the Cold War era has been "strongly" challenged over the last two years. Africa "can finally be expected to decolonize entirely" with the appearance of countries such as China, Russia, Brazil, and Türkiye"

Ibrahima DIAGNE
Head of YDNA VITA LTD



" We were on the list of non-autonomous countries, we were removed, now we are asking for our re-inscription on this UN list to finally be able to discuss our self-determination."

Cindy Adela POLLUX

Member of the Political Bureau
of the Movement of Social Liberation and
Decolonization of French Guiana (MDES)



"We have been sympathizing since July last year on issues that concern us all, since it is primarily about the eradication of colonization in the world. Today's new conference addresses a fairly important theme as well, the most crucial for us is not what we ask or expect from France, we have only one request: that it gives us back our country. We do not expect anything specific from this country, only the full exercise of our sovereignty, a noble right for a population."

Ella TOKORAGI
Deputy of the Secretary General
of the Tavini Party



"We've been invited by the Baku Initiative Group, and it's a gathering where we're among familiar faces, having collaborated with the Kanaks, Polynesians, Martinicans, Guadeloupeans, and others for decades. We see ourselves as a family here. Our aim is to intensify our collaboration and push Paris into genuine negotiations to end colonization. The situation in Corsica is tense due to renewed repression from Paris, resulting in brutal arrests. We must engage with other people facing similar colonial situations. These two days have been highly productive, enabling continuous action and reflection. We're grateful to the organizers for facilitating this gathering, which amplifies our voices effectively."

Jean-Guy TALAMONI
President of the Corsican Assembly



"We have already been to the UN to demand our return to the list of countries to be decolonized. There, we continue to popularize through the non-aligned movement, but also through other countries, so that our voice can be heard on the international stage. So that France's version is not the only version that is heard, so that the version of those who are colonized, who suffer from this French presence on the territory, can be heard. So that our fight for freedom can be heard, so that we can have a broad solidarity between colonized peoples, but also a solidarity of all the peoples of our planet who campaign for freedom and the fact that each people can, by self-determination, choosing one's destiny."

Jean-Jacob BICEP

General Secretary of the People's Union
for the Liberation of Guadeloupe





 [BakuInitiativegroup](#)  [bakuinitiative](#)
 [bakuinitiativegroup](#)  [baku initiative group](#)
 [bakuinitiative.com](#)